

## **Effets économiques et comportement des ménages : Revue de littérature**

### **Economic effects and household behavior : Literature review**

**EL AZZABI Mustapha**

Master sciences économiques

Option "Théorie Economique et Techniques Quantitatives" , FSJES MARRAKECH

UCA MARRAKECH, Administrateur Pédagogique

Direction Provinciale de l'Education Nationale KELAA SRAGHNA

Académie Régionale de l'Education Nationale MARRAKECH –SAFI

[Elazzabi555@gmail.com](mailto:Elazzabi555@gmail.com)

**Date de soumission** : 01/03/2021

**Date d'acceptation** : 21/04/2021

**Pour citer cet article** :

EL AZZABI M (2021) « Effets économiques et comportement des ménages : Revue de littérature », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 2» pp : 446- 464.

## Résumé

La relation matrimoniale reste toujours fragile sous certaines contraintes quotidiennes, parmi lesquelles figurent le revenu d'activité, l'investissement en capital spécifique du mariage, le degré de spécialisation des tâches, l'offre de travail, le chômage et autres effets et circonstances économiques ... Avec le temps, dans une relation de mariage, chaque couple essaye de son côté de rendre sa vie conjugale plus solide afin de garantir la continuité conjugale dans un climat très favorable. Malgré le degré de consolidation atteint d'une relation conjugale, elle peut être affectée à chaque moment par des facteurs socioéconomiques qui poussent le couple à rompre la dite relation. Si le gain d'être seul dépasse celui d'être en couple, l'intéressé va demander le divorce immédiatement. Ce qui incite les individus à supporter des coûts directs et indirects lors de la rupture de la relation conjugale. Notre analyse consiste à identifier, éclaircir et discuter le problème qui s'articule au niveau de plusieurs facteurs qui peuvent affecter la vie conjugale au niveau microéconomique et au niveau macroéconomique.

**Mots clés :** Divorce ; revenu d'activité ; spécialisation des tâches ; investissement spécifique ; relation matrimoniale.

## Abstract

The marital relationship remains fragile under certain day-to-day constraints, including job income, investment in marriage-specific capital, degree of specialization of tasks, job offers, unemployment and other economic effects and circumstances... Over time, in a marriage relationship, each couple tries for their part to make their married life more solid in order to guarantee marital continuity in a very favorable climate. In this context, many criteria can be implemented. However, despite the achieved degree of consolidation of the conjugal relationship, it can, at any time, be affected by other factors, which push the couple to bring it to an end. If the gain of being alone exceeds that of being in a relationship, the person will file for divorce immediately. This encourages individuals to bear direct and indirect costs when the marital relationship breaks down. Our analysis makes it possible to identify, clarify and discuss the problem that is articulated at the level of several factors that can affect married life at the microeconomic as well as the macroeconomic levels.

**Keywords:** Divorce; job income; task specialization; specific investment; marital relationship.

## Introduction :

Le mariage est l'une des institutions les plus importantes qui affectent la vie et le bien-être des gens. Les institutions matrimoniales réglementent les relations sexuelles et encouragent l'engagement entre les époux. Toutefois, le problème du mariage, du divorce, et du remariage, a toujours touché et touche encore au cœur même toutes les sociétés. Il est un événement sociologique important dans toutes les civilisations, aussi bien du point de vue des individus, de celui de la famille que du groupe social tout entier. Il est de surcroît vénéré du côté religieux et du côté juridique.

L'institution du mariage se retrouve dans la plupart des sociétés humaines. Ce fait reflète d'une façon claire l'importance des fonctions sexuelles et reproductrices dans la vie humaine. Le mariage implique l'engagement entre deux partenaires sexuels, alors que le divorce met fin à cet engagement avec ou sans enfants.

Le divorce ou la dissolution du mariage est désormais un événement fréquent. Cette rupture conjugale conduit le plus souvent à un appauvrissement des personnes concernées, voire leurs enfants, qui sont dues entre autres, à l'obligation d'avoir deux logements et à la perte des économies d'échelle liées à la cohabitation.

Selon la théorie microéconomique de la famille Becker (1991), les deux conjoints restent en union pour une période de temps  $t$ , si chaque individu  $y$  tire une utilité supérieure ou égale à celle à laquelle il pourrait prétendre en se séparant, autrement dit si :

$$UF(t) > MF(t) \text{ et } UH(t) > MH(t).$$

Avec:  $UF$  (respectivement  $UH$ ) correspondant à l'utilité tirée par la femme (respectivement par l'homme) de sa vie en couple et  $MF$  (respectivement  $MH$ ) l'utilité à laquelle la femme (respectivement l'homme) pourrait prétendre en cas de divorce. Autrement dit, si le gain généré par l'un des conjoints de vivre en couple est inférieur que celui généré de vivre seul, l'individu concerné va demander le divorce.

Pour les économistes du droit, le mariage comme une relation administrée par un contrat, et le divorce comme la suspension de ce contrat Dnes, (1999). Cependant un nombre d'auteurs précisent que ce contrat est spécifique qui se diffère d'un contrat commercial de long terme pour diverses justifications. Pour Cohen (1987), "un contrat commercial a uniquement une valeur instrumentale : c'est un moyen d'obtenir quelque chose de son partenaire moyennant une contrepartie". L'essentiel c'est la contenance du contrat, pas le fait qu'il soit formé. A l'inverse, le mariage a une utilité intime: sa valeur est religieuse ou spirituelle et il est une

justification d'affection. Mais, il a de même une importance instrumentale en ce sens que les époux peuvent être appréciés comme des inputs admettant la création d'un output : la famille. Le mariage est alors un biais pour les parties de communiquer des engagements d'appui, dont la valeur provient de façon cruciale de la disposition de chaque époux à long terme.

L'étude de l'économie de mariage comprend une analyse de la façon dont le mariage influe sur l'économie (un point de vue macroéconomique), ainsi que des analyses économiques du mariage, le divorce, et le comportement au sein du mariage (point de vue microéconomique). La plupart des analyses économiques du mariage ont fait partie de la microéconomie appliquée, et se sont appuyées sur les mêmes outils théoriques que les économistes utilisent dans toutes les applications microéconomiques de l'économie: l'analyse coût / bénéfice, théorie des jeux, et d'analyse de marché.

Becker (1973), puis Landes et Michael (1977), sont les premiers chercheurs qui sont intéressés à l'économie du mariage et d'une façon secondaire à l'économie du divorce. Les études de Becker forment une solide base de départ pour les recherches sur le taux de divorce, mais ces études datent d'une époque où la plupart des femmes ne participaient pas encore au marché du travail.

Dans le modèle de Becker, les individus maximisant leurs utilités choisissent de se marier lorsque l'utilité prévue à retirer du mariage dépasse celle retirée en cas de rester seul. Becker postule que la majeure partie de la plus-value à partir des résultats de mariage est due à la spécialisation au sein des couples. Les gains du mariage sont plus élevés lorsque l'un des partenaires est spécialisé dans le travail de marché tandis que l'autre se spécialise dans la production de la maison, et lorsque les deux partenaires investissent dans les compétences et le capital spécifique du mariage.

Le modèle de Becker prédit que les changements dans les conditions du marché du travail pour les hommes et les femmes au cours du cycle d'affaires devraient avoir des effets différents sur la formation matrimoniale. Si l'utilité marginale d'un couple marié est plus élevée que celle de deux personnes, un choc négatif sur l'emploi des hommes et des possibilités de salaires devrait diminuer les gains au mariage.

Les économistes et les démographes s'intéressent depuis longtemps à comprendre comment le risque de rupture conjugale affecte le comportement et le bien-être. Les résultats les plus intéressants sont : d'abord l'offre de travail, en particulier de l'épouse Parkman (1992); Papps (2006); Stevenson (2008); ensuite le degré de spécialisation dans le mariage Lundberg et

Rose (1999), puis la division du travail entre les époux Lommerud (1989), et enfin l'investissement en capital spécifique du mariage Stevenson (2007).

### **Problématique :**

A partir de là, la problématique qui mérite se poser est la suivante : Comment peuvent-ils les effets économiques influencer sur le comportement des individus engagés dans une relation de mariage ?

### **Hypothèses :**

**H1** : Le revenu de la femme affecte la relation matrimoniale.

**H2** : la spécialisation des tâches est un facteur de stabilité conjugale.

**H3** : les chocs économiques favorisent la rupture de la relation matrimoniale

Pour essayer de répondre à notre problématique, nous allons essayer de traiter la relation qui existe entre les effets économiques et le comportement des individus selon des différents indicateurs, au niveau micro-économique en première partie et les indicateurs macro-économique et le divorce en deuxième partie.

## **1. Indicateurs microéconomiques et divorce.**

Dans le cadre micro-économique le problème s'articule au niveau de plusieurs critères qui peuvent affecter la relation matrimoniale et conduisent les gens au divorce : Nous distinguons d'abord les investissements en capital spécifiques du mariage, ensuite nous traitons la spécialisation des tâches au sein du couple marié, puis le revenu de la femme et la stabilité conjugale, enfin nous abordons l'accumulation du capital humain et l'avantage comparatif pendant le mariage.

### **1.1. Investissements spécifiques du mariage :**

Becker et al. (1977) fait valoir que la possibilité du divorce décourage l'accumulation de capital spécifique du mariage. Son argument a été confirmé par des études empiriques qui supposent que l'offre de travail et l'investissement spécifique au mariage sont liés négativement.

Dans une société où le divorce est légalement possible, toutes les personnes mariées font face à une incertitude sur le divorce. Le risque de divorce affecte inévitablement l'investissement spécifique du mariage parce que le retour sur lui n'est pas immédiat et il va perdre beaucoup de sa valeur une fois le divorce se produit. Becker et al. (1977) ont développé un modèle verbal où la probabilité de divorce est une fonction de l'espérance de gain du mariage et de la distribution d'une variable décrivant des résultats inattendus. Ils font valoir que la possibilité du divorce décourage l'accumulation du capital spécifique au mariage.

Il serait plus logique de penser que les décisions d'investissement spécifiques du mariage sont faites par chaque partenaire séparément plutôt que par les deux partenaires collectivement, parce que dans un environnement incertain et le mari et la femme sont conscients que celui qui investit plus dans le capital spécifique du mariage subirait plus de perte individuelle si le divorce se produit.

Le divorce devient moins probable pour la raison supplémentaire que le capital (capital "matrimonial spécifique") accumulé devient plus précieux si un mariage reste intacte. Les enfants sont le premier exemple, en particulier les jeunes enfants. Bien que l'apprentissage sur les particularités du conjoint soit également important Heimer et Stinchcombe, (1979). Le divorce est beaucoup moins probable quand il y a des enfants, en particulier les jeunes enfants, non seulement aux États-Unis et d'autres pays riches Goode, (1963), mais également dans les sociétés primitives Saunders et Thomson, (1979). A ce niveau toute relation matrimoniale peut perdre sa valeur à cause du chômage qui peut affecter l'un des conjoints à tout moment à cause de perte de travail et surtout l'homme car il est le premier et le dernier responsable de la famille du côté financier, la situation s'aggrave avec l'existence des enfants.

### **1.2. La spécialisation au sein d'un couple marié :**

Becker formule l'hypothèse suivante : la valeur du mariage augmente lorsqu'il y a spécialisation traditionnelle des tâches au sein du couple et lorsqu'il y a création du capital spécifique du mariage (enfants, bonne connaissance des habitudes du conjoint...). Le gain de cette spécialisation des tâches est inférieur pour les femmes qui participent beaucoup plus au marché du travail (avec revenu élevé). A titre d'exemple les hommes se spécialisent dans le marché de travail et les femmes se spécialisent dans les travaux domestiques Ainsi une accumulation de capital spécifique au mariage réduit les risques de divorce car plus qu'on a un capital spécifique intéressant (les enfants ...) autant que couple marié, plus on aura tendance à se stabiliser et de rester ensemble toute la vie.

Becker (1991) et Cigno (1991), démontrent que la spécialisation du travail engendre un bénéfice du groupement (l'output familial du couple est plus haut à la somme des deux outputs que les deux conjoints produiraient s'ils vivaient seuls). Plus ce gain est élevé, plus l'union est vérifiée et sa pérennité possible, l'absence ou la faiblesse de spécialisation serait donc associée positivement au risque de divorce.

En se spécialisant, les mariés peuvent se concentrer sur leurs compétences relativement avantageuses et d'améliorer leurs services publics totaux. Dans l'économie réelle, les femmes passent plus de temps aux activités domestiques tandis que leurs conjoints dépensent plus sur

les activités du marché Tsuya et Bumpass, (1998). Lorsque les individus acquièrent diverses compétences grâce à des investissements dans leur capital humain, ces investissements sont également spécialisés. Becker (1991) fut le premier à montrer que les deux parties dans un couple ne disposent généralement pas d'acquérir les mêmes compétences, car il est suffisant pour une partie à investir et se spécialiser dans un ensemble donné de compétences. En conséquence, lorsque les hommes investissent dans le capital humain pour les activités de marché et de se concentrer sur celles-ci, les femmes ne sont pas incitées à acquérir les compétences nécessaires pour les activités de marché, mais à se concentrer plutôt sur les activités domestiques.

Becker (1973) a fait valoir que, pour la stabilité conjugale, la similitude des conjoints est généralement optimale, exceptant qu'avec un potentiel de salariat, la dissemblance est optimale en raison des gains de la spécialisation au sein du mariage. Certains auteurs, toutefois, ont soutenu que la similitude sociale entre les conjoints dans les activités économiques peut également renforcer la solidarité et le bonheur conjugal Simpson et England, (1981).

La preuve que le statut socio-économique élevé du mari abaisse la probabilité de la rupture du mariage a été constante dans toutes les études. Par exemple, des études des États-Unis ont indiqué que la hausse du bénéfice du mari réduit le risque de rupture du mariage (South et Lloyd (1995)). Un emploi stable du mari semble également être un important protecteur de haute stabilité conjugale Bumpass, Castro Martin, et Sweet (1991).

Les questions des investissements ex-ante ont été étudiées dans les modèles de mariage. Echevarria et Merlo (1999) tirent des équilibres asymétriques dans lesquels les niveaux d'investissement sont différents entre les femmes et les hommes. Engineer et Welling (1999) montrent quant à eux des équilibres multiples asymétriques, pour la même raison que l'aperçu original de Becker: l'anticipation de spécialisation après le mariage domine dans les équilibres pertinents<sup>1</sup>. Ce qui oblige le couple marié à se soumettre sous l'interaction de la spécialisation et la concurrence du mariage pour atteindre le gain espéré.

Bien que la spécialisation et la concurrence soient deux éléments importants du mariage, la littérature n'a pas étudié les conséquences des effets des interactions entre la spécialisation et la concurrence. Hiromi Nosaka dans son article « la spécialisation et la concurrence dans les

---

<sup>1</sup> L'équilibre symétrique est naturellement instable en raison de l'effet de spécialisation dans ces modèles. Intuitivement, lorsque les individus ne disposent pas d'informations sur les compétences des futurs partenaires, les deux conjoints vont investir les mêmes montants si leurs caractéristiques sont les mêmes (équilibre symétrique).

modèles de mariage » a montré que les effets de la spécialisation et la concurrence fonctionnent dans des directions différentes et que les interactions des deux effets génèrent des équilibres multiples. L'effet de la concurrence soulève des investissements par les deux sexes qui investissent pour être plus attractifs, en soutenant un équilibre dans lequel les deux mariés investissent (équilibre symétrique). D'autre part, en raison des effets de spécialisation, les individus sont dissuadés d'investir dans le capital humain pour les activités de marché quand ils anticipent des niveaux élevés de capital humain chez leurs futurs partenaires. Par conséquent, cet effet prend en charge un équilibre dans lequel le nombre de personnes qui investissent est différent entre les deux conjoints (équilibre asymétrique).

Dans les modèles de mariage standard, les investissements des individus sont généralement améliorés sous l'équilibre asymétrique, quand ils se spécialisent dans les activités du marché. Mais puisque l'effet de la concurrence est beaucoup plus faible en vertu d'équilibre asymétrique, le nombre de personnes qui investissent est plus faible chez les hommes et les femmes sous équilibre asymétrique que sous équilibre symétrique.

Ainsi, si la spécialisation des tâches reste pertinente lorsque la femme entre sur le marché de travail, le revenu serait-il déterminant sur la relation matrimoniale ?

### **1.3. Le revenu de la femme et la stabilité conjugale.**

Selon Heckert et al (1998) : « lorsque la femme apporte plus de 50% des revenus du couple, la probabilité de divorcer est plus forte comparativement aux couples "traditionnels" où l'apport féminin est inférieur à 25%, mais la différence n'est pas statistiquement significative, en revanche le risque de divorce est significativement plus élevé lorsque l'apport de la femme est compris entre 25% et 50% du revenu du couple ». Rogers (2004) trouve une relation en U inversé entre la part de contribution du revenu de la femme dans le revenu total du couple et la probabilité de demander le divorce.

Alors l'augmentation de l'offre de travail augmente la probabilité de divorce parce que la réduction des investissements spécifiques au mariage se traduirait par un taux de divorce plus élevé comme le soutient Becker et al. (1977). Cependant, Johnson et Skinner (1986) constatent qu'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre n'augmente pas de manière significative la probabilité de divorce.

Dans les pays scandinaves, l'aléa de séparation conjugale augmente avec la participation partielle des mariées au profit du ménage, et ce, d'autant plus si le revenu absolu du couple (ou de l'épouse) est excessif Jalovaara (2003). Le risque est donc plus bas pour les couples dans lesquels la participation féminine est atténuée, voire inexistante, tandis qu'il est à son

maximum dans le cas d'un couple où la contribution féminine constitue l'essentiel du revenu du ménage. Ces résultats montrent que la spécialisation intervient de façon très asymétrique sur la stabilité conjugale : (dans le cas de la spécialisation traditionnelle où les femmes contribuent peu au revenu du ménage, les menaces de divorce sont les plus faibles. Tandis que, quand il s'agit de la "spécialisation inverse", c'est-à-dire quand les hommes participent moins que leurs femmes au revenu du ménage, le risque de divorce est à son maximum). Pour Jalovaara (2003), les performances pauvres de l'homme dans son rôle créeraient un certain nombre de tensions, même si la femme travaille. Ce qui peut être expliqué également par le fait que l'accroissement de l'activité de la femme aurait entraîné une élévation du niveau de leurs exigences vis-à-vis de leurs époux Liu et vikat (2007). Cette explication est, en tout cas, en conformance avec la théorie économique sur les processus de négociation intra-ménage et leur influence sur la stabilité du couple marié. Selon cette théorie, le ménage est un lieu de négociation persistante où chaque élément tente de tirer l'optimum d'intérêt de la vie collective. Chacun des deux conjoints peut négocier selon ses ressources propres. Plus le degré de richesse d'un partenaire est élevé, plus celui-ci va exiger une satisfaction élevée en couple, ou au moins égal à celui auquel ce conjoint pourrait prétendre en se séparant.

Les travaux modernes conduits sur des données américaines n'arrivent pas tous à cette même conclusion, quant à l'existence d'un impact positif quasi linéaire du revenu relatif féminin sur le risque de rupture. Effectivement, plusieurs chercheurs ont plutôt mis en évidence un effet en «U inversé», selon Heckert et al. (1998), Rogers (2004) le couple peut atteindre un niveau élevé d'instabilité quand les deux conjoints contribuent dans des parts assez comparables au revenu du ménage.

Discordant au modèle scandinave dans lequel l'effet de la spécialisation est asymétrique, le modèle américain rend compte d'une société dans laquelle l'impact de la spécialisation est parfaitement symétrique. La continuité du couple s'appuie sur le besoin d'une spécialisation au moins partielle d'un conjoint.

Les études sur les Etats-Unis indiquent que l'effet d'un dollar additionnel gagné par la femme sur le marché du travail ou par rapport à l'homme peut favoriser la stabilité conjugale. A l'opposé, et sauf exception, les études réalisées, pour la majorité en Europe du nord, montrent que tout euro additionnel gagné par la femme tend à minimiser la durée de vie du couple.

Toutefois, malgré les conséquences des revenus sur l'instabilité du mariage, celles-ci peuvent être atténuées par l'investissement dans le capital humain.

#### **1.4. L'accumulation du capital et l'avantage comparatif au sein d'un couple marié.**

L'accumulation de capital humain prend du temps et de l'effort et elle a un coût d'opportunité également, la spécialisation dans la production des ménages implique également spécialisation dans l'accumulation du capital humain spécifique. Étant donné que le ménage comme une unité de production nécessite des entrées sous la forme de revenu gagné sur le marché. Au cours de l'histoire humaine plusieurs membres de ménages se sont spécialisés dans l'un ou l'autre, avec les hommes sur le marché du travail et les femmes dans le ménage comme la combinaison historiquement la plus courante dans le monde industriel.

Le modèle de spécialisation peut suivre des avantages comparatifs réels ou perçus, comme par exemple, quand on pense que les femmes ont un avantage comparatif dans la garde d'enfants, avec des petites différences initiales de l'avantage comparatif qui peuvent - grâce à l'accumulation de capital humain spécifique - accroître plus que si l'accumulation de capital humain est soumise à des rendements croissants (apprentissage par la pratique; Becker (1981)).

Chaque individu est un producteur d'une structure du capital humain qui comprend l'ensemble des diverses compétences, les connaissances, l'éducation, l'expérience, que chacun a acquis au cours d'une vie. Les choix faits par les individus sur les compétences et les connaissances qu'ils acquièrent seront différents, et toute tentative de plan de production intégré qui comprend des acteurs humains devrait tenir compte de l'hétérogénéité du capital humain.

Si les conjoints ont tendance à réduire les investissements spécifiques du mariage dans le capital humain, ils vont abaisser le coût du divorce, ce qui engendre une réduction des pertes associées au capital humain spécifique du mariage. Le capital humain qui sera inutile après le divorce. La baisse du coût du divorce augmente donc la fréquence de divorce.

A ces indicateurs micro-économiques qui jouent un rôle très important pour la stabilité de la vie conjugale, il s'ajoute des indicateurs macro-économiques qui peuvent aussi influencer la relation conjugale et peuvent rompre la vie en couple à tout moment.

## **2 Indicateurs macroéconomiques et divorce.**

Les décideurs ont de bonnes raisons d'être intéressés par les déterminants de mariage et de divorce. Un grand nombre de preuves suggère que le mariage réduit l'incidence de la pauvreté et d'autres maux sociaux chez les adultes (surtout chez les femmes) et les enfants, et que le divorce les augmente. En ce sens, plusieurs facteurs peuvent affecter la relation conjugale quel que soit le degré de spécialisation et le niveau de capital spécifique obtenu lors du mariage, On peut distinguer les chocs économiques du pays, le chômage, l'offre de travail et la pauvreté.

## 2.1. Chocs économiques et divorce.

Bien qu'il existe une abondante littérature économique sur les déterminants d'un comportement matrimonial (voir Stevenson et Wolfers (2007) pour une revue), seul un petit sous-ensemble de la littérature existante examine le rôle des fluctuations du cycle économique dans la détermination des taux de mariage et de divorce. Les premières études basées sur des données de séries chronologiques suggèrent que les taux à la fois de mariage et de divorce sont pro-cycliques (par exemple Stouffer et Spencer (1936), de Kirk et Thomas (1960)). En revanche, South (1985) trouve de petits effets positifs du chômage sur le taux de divorce en utilisant l'analyse des séries chronologiques de données au niveau national. En utilisant les données des Pays-Bas, Fischer et Liefbroer (2006) ont essayé de trouver une relation linéaire négative entre la confiance des conjoints et les taux de divorce des femmes à tous les niveaux d'éducation. Hellerstein et Morrill (2011) et Amato et Beattie (2011) ont étudié la relation entre taux de chômage et le divorce aux Etats-Unis en utilisant les données de l'état civil. Les deux études constatent que l'augmentation du taux de chômage au niveau de l'Etat est associée à une diminution du taux de divorce.

Stevenson et Wolfers (2010) ont suggéré que les taux de mariage et de divorce sont demeurés remarquablement à l'abri des aléas de la conjoncture. En 2009, il y avait environ 2,1 millions de mariages aux États-Unis. Bien qu'il ne représente une légère baisse depuis la Grande Récession a commencé, Wolfers (2010) fait valoir qu'il est le même taux de baisse qui existait durant les cycles économiques précédents et reflète une tendance de 30 ans. D'autres chercheurs ont mis l'accent sur la réponse des arrangements familiaux de dislocations économiques soudaines ou graves qui peuvent contester les normes d'allocation des ressources du ménage ou autrement perturber les schémas établis de longue date de comportement dans le mariage Ware, (1982); Brines et Joyner, (1999). D'autres encore soulignent la résilience durable des liens familiaux, et suggèrent que ces liens sont remarquablement adaptatifs dans leur capacité à absorber les «chocs» économiques, sociaux et culturels. Ces auteurs soutiennent que la fragilité du mariage au cours des dernières années est largement surestimée.

Alors, qu'il est le point de vue correct? La récession renforce ou affaiblit le mariage? Deux explications contradictoires de cette relation ont été données dans la revue de littérature (South, 1985). D'une part, les booms économiques rendent le divorce plus abordable, en

offrant les couples malheureux les moyens financiers de mettre fin à leurs mariages. Donc la demande de divorce augmenterait suite à l'augmentation du revenu, conduisant ainsi à la croyance largement répandue que le nombre de divorces augmente en période d'expansion économique et diminue durant les récessions. D'autre part, la détérioration des conditions économiques, en raison du chômage élevé, influence sur la relation matrimoniale et conduit à plus de divorce Liker et Elder, (1983). Selon ce point de vue, le divorce aurait augmenté pendant les récessions économiques. En ce sens-là l'augmentation de l'offre de travail et le capital spécifique jouent un rôle important dans la vie conjugale car ils peuvent affecter la relation entre les deux conjoints.

## **2.2. Le chômage et la dissolution du mariage.**

Une perte d'emploi est susceptible de modifier les conditions du mariage, ce qui pourrait affecter la stabilité conjugale et augmenter le risque de divorce. D'un point de vue économique, une perte d'emploi peut entraîner des pertes de revenu durable et des contraintes financières, ce qui peut conduire à des conflits conjugaux et engendrer l'instabilité conjugale. Toutefois, pour obtenir une meilleure compréhension de la relation entre la perte d'emploi et le divorce, il faut aussi reconnaître que l'emploi a un sens au-delà d'une source de revenu. Autrement dit, avoir un emploi affecte le mode de vie, et le bien-être psychologique.

La plupart des études antérieures dans ce domaine ont porté sur l'impact du chômage sur le risque de divorce, par exemple, Jensen et Smith, (1990); Hansen (2005) qui ont trouvé des preuves pour qu'une augmentation immédiate du risque de divorce puisse se réaliser à cause du chômage. Cependant, la conception de ces études ne répond pas clairement à la question de savoir si la perte d'emploi ou de chômage provoque l'instabilité conjugale. Rege et al. (2007), qui a examiné l'impact du déplacement d'emplois des maris norvégiens en raison de fermeture des usines sur la dissolution du mariage. Il a constaté que les hommes mariés qui ont perdu leurs emplois pour cette raison sur la période 1995-2000 étaient 11% plus susceptibles d'être divorcés que les hommes mariés qui travaillent dans les usines stables. Leurs résultats suggèrent également que l'impact déstabilisateur sur les mariages ne pouvait pas être expliqué par des réductions inattendues des gains.

Charles et Stephens (2004) qui ont examiné l'impact du chômage sur le divorce pour cause de perte d'emploi, ont constaté que les pertes d'emplois dues aux fermetures d'usines n'ont eu aucun effet sur la probabilité de divorce, alors que d'autres types de pertes d'emplois ont eu un impact positif sur la probabilité de divorce. Ils spéculent qu'une perte d'emploi due à une fermeture d'usine ne préjuge pas la décision de divorce, car un tel événement ne révèle pas

d'informations sur les caractéristiques non économiques qui sont pertinents pour le conjoint, puisque tous les employés sont mis à pied, indépendamment de leurs caractéristiques individuelles dans ces situations. La perte d'emploi d'un couple marié se traduit par une baisse de son niveau de vie et de ses enfants, la vie en couple devrait être très sensible, le divorce devient une solution possible, ce qui ouvre les portes à la pauvreté qui peut affecter la famille.

### **2.3. La pauvreté et la rupture du mariage.**

La pauvreté accroît le risque de divorce. Inversement, le divorce fait aussi augmenter le risque de pauvreté chez la majorité des femmes et de leurs enfants Rotermann (2007) a observé que, au cours des deux années après le divorce, presque 43 % des femmes et 15 % des hommes ont connu une diminution au niveau du revenu de leur ménage. Contrairement, 29 % des hommes et seulement 9 % des femmes ont enregistré une augmentation de leurs revenus. Même pendant les trois années qui suivent le divorce, le revenu des femmes n'atteint pas son niveau pendant le mariage et reste beaucoup plus faible que le revenu actuel de leur ex conjoint. Toutefois, au fur et à mesure qu'un nombre plus élevé de femmes qui occupent un emploi et gagnent un meilleur salaire, cette baisse de revenu est moins éprouvante qu'autrefois, quoiqu'elle soit toujours manifeste. Les ex-époux n'assument pas la prise en charge à temps complet de leurs enfants avec toutes les dépenses afférentes, et la pension alimentaire qu'ils doivent verser n'est généralement pas excessive. Dans le cas des familles déjà écrasées par la pauvreté, c'est normal que la mère et ses enfants qui s'appauvrissent en cas de divorce. Il s'agit là d'une pauvreté extrême. Une autre façon de considérer la question consiste à examiner les familles dirigées par une mère seule. En 2002, selon l'Institut Vanier de la famille (2004) au Canada, 35 % de toutes les familles dirigées par une mère seule vivaient dans la pauvreté tandis que de nombreuses autres se situaient de justesse au-dessus de ce seuil précaire. Selon Dr. Anne-Marie Ambert: " Le Canada, les États-Unis et l'Angleterre sont les trois pays occidentaux où les familles monoparentales présentent des taux très élevés de pauvreté et où il existe une différence considérable entre le revenu des familles monoparentales et des familles biparentales ".

Les conclusions sur les différences entre les sexes dans les réactions des enfants au divorce sont contradictoires. Certains résultats de recherche laissent penser que les garçons ont plus de problèmes d'adaptation que les filles dans les familles touchées par un divorce Guidubaldi et Perry, (1985); Kaye, (1989); d'autres études ont observé des effets plus négatifs chez les filles

Frost et Pakiz, (1990); Wallerstein et Kelly, (1990) et certaines études n'ont constaté aucune différence entre les garçons et les filles Kinard et Reinherz, (1984).

Toute relation matrimoniale doit être structurée et encadrée par le droit de la famille afin que chaque membre de famille puisse bénéficier de son droit (hommes, femmes, enfants). Il faut que les deux conjoints sachent bien que les conséquences du divorce soient néfastes sur eux-mêmes et sur leurs enfants qui vont souffrir tout au long de leur vie, surtout quand le divorce se déroule au moment où les enfants sont encore petits.

#### **2.4. Droit de la famille et divorce.**

Le droit de la famille encadre largement toute relation matrimoniale. En particulier, les deux conjoints ne peuvent pas mettre fin à cette relation sans passer devant un juge. Le droit de la famille qui se diffère du droit des contrats commerciaux- impose, en effet, un ensemble d'obligations que les deux parties doivent respecter Posner E. (2002).

Pour les économistes, c'est l'article de Peters (1986), qui édifie le point d'ancrage initial du débat sur l'impact du droit du divorce. C'est une pratique du théorème de Coase au divorce qui dicte: "s'il y a asymétrie d'information entre les deux conjoints en matière d'opportunités post-divorce, une négociation peut avoir lieu, elle implique que seuls les divorces efficaces peuvent se produire, et que le régime de divorce soit pour faute ou sans faute".

La littérature économique montre que, suite à une séparation d'un couple marié, les ex-conjoints sont exposés à des risques qui peuvent vérifier le versement d'une pension compensatoire : en premier lieu, un risque de baisse du niveau de vie, voire de pauvreté, car ils doivent supporter les conséquences financières du divorce et en second lieu un risque de comportement opportuniste attaché au déséquilibre des investissements des conjoints quand ils étaient mariés, donc on peut considérer que la dissolution du mariage donne naissance aux externalités négatives et la prestation compensatoire apparaît comme un moyen d'internaliser les coûts que l'un des conjoints fait subir à l'autre du fait de la dissolution de mariage.

Selon Becker et al. (1977), les individus qui ont l'idée de se marier dans l'avenir gaspillent du temps et de l'argent dans la recherche du conjoint idéal, cependant comme sur un marché de l'emploi, ils cessent leur sélection lorsque le coût marginal de la prospection pondère le profit marginal escompté. L'assortiment n'est alors sans doute pas optimal car chacun des conjoints ne connaît pas parfaitement les caractères de l'autre, mais il leur est rationnel d'arrêter la recherche car la voie aux informations relatives au conjoint leur coûtera moins cher en partageant leur vie quotidienne.

Quelques soient les causes qui peuvent inciter les gens à mettre fin à leurs relations conjugales, ils doivent supporter des coûts du divorce ce qui va aggraver la situation financière et économique des conjoints et leurs enfants, surtout pour les familles pauvres.

## Conclusion

La théorie économique ne fournit pas une prédiction précise de la façon dont l'évolution des conditions macroéconomiques devrait influencer les taux de mariage et de divorce contemporains. Si les chocs négatifs sur le revenu et les suppressions d'emplois sont prévus d'avoir des effets néfastes sur la stabilité de la relation Jensen et Smith, (1990); Weiss et Willis (1997); Charles et Stephens (2004); Doiron et Mendolia (2012), les mauvaises conditions économiques sont susceptibles d'être associée à des perspectives moins favorables pour les deux partenaires en dehors du mariage, particulièrement si les couples dépendent lourdement des bénéfices des économies d'échelle conjugales pendant une récession. En outre, en présence de contraintes de crédit, ou si le coût de se marier ou de divorcer varie avec le cycle économique, les couples peuvent modifier le calendrier des mariages et des divorces selon l'économie, même si leur probabilité globale de mariage ou de divorce ne change pas.

Les résultats apparemment contradictoires suggèrent qu'il existe des autres mécanismes que la perte d'emploi à travers laquelle la récession économique affecte les résultats individuels. De plus amples recherches sont nécessaires pour identifier ces mécanismes. Les recherches futures devraient également se concentrer sur le rôle des coûts de transaction dans la médiation des effets dus aux chocs du marché d'emploi et le comportement de mariage et de divorce et sur les asymétries entre les modèles économiques du mariage et de divorce.

Becker (1991) fut le premier à montrer que les deux parties dans un couple ne disposent généralement pas d'acquérir les mêmes compétences, car il est suffisant pour une partie à investir et à se spécialiser dans un ensemble donné de compétences. En conséquence, lorsque les hommes investissent dans le capital humain pour les activités de marché et de se concentrer sur les activités de marché, les femmes ne sont pas incitées à acquérir les compétences nécessaires pour les activités de marché, mais à se concentrer plutôt sur les activités domestiques.

Dans notre vie quotidienne, il est évident que le taux de divorce est en hausse, en plus de la réticence des jeunes à se marier en raison des conditions économiques et sociales difficiles dans lesquelles vivent de nombreuses sociétés, comme le chômage, le coût élevé du mariage,

l'entrée de la femme dans le marché du travail et le retard dû à la poursuite d'études supérieurs...

Au cours d'un mariage plein de désaccord et de conflit, la séparation entre les deux conjoints reste une solution meilleure et facile à atteindre. Cette solution est toujours possible en absence de plusieurs critères lors du mariage dont on peut citer d'abord la spécialisation des tâches au sein d'un couple marié, ensuite l'accumulation d'un capital spécifique du mariage entre les deux conjoints, puis l'information parfaite concernant la situation du conjoint avant même de parler de sujet de mariage, après le gain retiré en cas de rester ensemble autant que couple marié est supérieur du gain retiré dans le cas de séparation, et enfin un emploi stable qui garantit un niveau de vie respectable pour vivre en plein paix. Alors dans quelle mesure le revenu d'activité affecte-t-il la vie conjugale ? Comment peut-on réduire les coûts élevés supportés par les gens divorcés tout en essayant de garder un niveau de vie acceptable pour eux et pour leurs enfants ? Et comment peut-on fournir une protection sociale aux enfants dont les parents sont divorcés afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans un climat favorable et ne pas les exposer à l'itinérance, à la pauvreté et à l'exploitation sexuelle?

### BIBLIOGRAPHIE

Becker G.S. (1991), A Treatise on the Family, Enlarged Edition, Harvard University Press, 288 et 424 p.

Becker, G.S., Landes, E.M., Michael, R.T., 1977. An economic analysis of marital instability.

Bertrand Lemennicier, Le Marché du Mariage et de la Famille, 1ère édition, Presses Universitaires de France, 1988.

Bumpass, L.L., T. Castro Martin, and J.A. Sweet. 1991. "The Impact of Family Background and Early Marital Factors on Marital Disruption." Journal of Family Issues 12:22-42.

Charles KK, Stephens M Jr (2004) Job displacement, disability, and divorce. J Labor Econ 22(2):489-522.

Cigno A., 1991, Economics of the Family, Oxford University Press.

Cohen L. 1987. "Marriage, Divorce and Quasi- Rents: or I Gave Him the Best Years of My Life", Journal of Legal Studies, 16, 267-272.

Coase, R. H. (1937). The Nature of the firm. *Economica*, 4, November.

DNES A.W., 1999, "Applications of economic analysis to marital law: concerning a proposal to reform the discretionary approach to the division of marital assets in England and Wales", *International Review of Law and Economics*, 19(4), pp.

Doiron D, Mendolia S (2012) The impact of job loss on family dissolution. *J Popul Econ* 25(1):367–398.

Dr. Anne-Marie Ambert Université York (3eme édition, 2009) divorce : faits, causes et conséquences.

Echevarria, C., Merlo, A., 1999. Gender differences in education in a dynamic household bargaining model. *International Economic Review* 40, 265–286.

Engineer, M., Welling, L., 1999. Human capital, true love, and gender roles: is sex destiny? *Journal of Economic Behavior and Organization* 40, 155–178.

Frost, A.K. and B. Pakiz. (1990). "The Effects of Marital Disruption on Adolescents: Time as a Dynamic". *American Journal of Orthopsychiatry*, 60 (4), 544-555.

Goode, William J. 1956. *After Divorce*. Glencoe, Ill.: Free Press : 1963. *World Revolution and Family Patterns*. New York: Free Press.

Guidubaldi, J. and J.D. Perry. (1984). "Divorce, Socio-economic Status, and Children's Cognitive-Social Competence at School Entry". *American Journal of Orthopsychiatry*, 54 (3), 459-468.

Hansen H-T (2005) Unemployment and marital dissolution: a panel data study of Norway. *Eur Sociol Rev* 21(2):135–48.

Heimer, Carol A., and Stinchcombe, Arthur L. 1979. "Love and Irrationality: It's Got to be Rational to Love You Because It Makes Me So Happy." Unpublished memorandum, University of Arizona.

Hiromi Nosaka, Specialization and competition in marriage models, Faculty of Economics, Kansai University, 3-3-35 Yamate-cho, Suita, Osaka 564-8680, Japan, May 2006.

Jalovaara Marika (2003), "The Joint Effects of Marriage Partners' Socioeconomic Positions on the Risk of Divorce", *Demography*, 40(1), pp. 67-81.

Jensen, P., & Smith, N. (1990). Unemployment and marital dissolution. *Journal of Population Economics*, 3, 215–229.

Johnson, W., & Skinner, J. (1986). Labor supply and marital separation. *The American Economic Review*, 76(3), 455–469.

Kaye, S.H. (1989). "The Impact of Divorce on Children's Academic Performance". *Journal of Divorce*, 12 (2/3), 283-298.

Kelly, J. B., and Emery, R. E. (2003). Children's adjustment following divorce: Risk and resilience perspectives. *Family Relations*, 52, 352-362.

- Kinard, E.M., & Reinherz, H. (1984). Marital disruption: Effects on behavioral and emotional functioning in children. *Journal of Family Issues*, 5(1), 90-115.
- Liker, J. K. and Elder, G. (1983) Economic hardship and marital relations in the 1930s, *American Sociological Review*, 48, 343–59.
- Lommerud, Kjell E. 1989. "Marital Division of Labor with Risk of Divorce: The Role of 'Voice' Enforcement of Contracts." *Journal of Labor Economics* 7(1): 113-27.
- Lundberg, Shelly, and Elaina Rose. 1999. "The Determinants of Specialization Within Marriage." Discussion Paper No. 0048, University of Washington, Department of Economics.
- Papps, Kerry .L. (2006). "The Effects of Divorce Risk on the Labor Supply of Married Couples." IZA Discussion Paper, No. 2395.
- Parkman, Allen M., 1992. "Unilateral Divorce and the Labor-Force Participation Rate of Married Woman." *American Economic Review* 82(3).
- Peters, H. E. (1986). Marriage and divorce: Informational constraints and private contracting. *The American Economic Review*, 76, 437–454.
- Posner E. (200). *Law and Social Norms*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, London, England, p. 272.
- Rege M, Telle K, Votruba M (2007) Plant closure and marital dissolution. Discussion papers no. 514. Statistics Norway.
- Rotermann, M. (2007). Marital breakdown and subsequent depression. *Statistics Canada, Health Reports*, 18, 33-44.
- Saunders, Margaret O., and Thomson, James T. 1979. "A Theory of Hausa Marriage (or Gary Becker in Hausaland)." Paper presented at the annual meeting of the American Anthropological Association.
- Simpson, I,H, and P, England, 1981, "Conjugal Work Roles and Marital Solidarity," *Journal of Family Issues* 2:180-204.
- South SJ (1985) Economic conditions and the divorce rate: a time-series analysis of the post-war United States. *J Marriage Fam* 47(1):31–41.
- South SJ, Lloyd KM (1995) Spousal alternatives and marital dissolution. *Am Sociol Rev* 60(1): 21–35
- Stevenson B, Wolfers J (2007) Marriage and divorce: changes and their driving forces. *J Econ Perspect* 21(2):27–52.
- Tsuya, N.O., Bumpass, L.L., 1998. Time allocation between employment and housework in Japan, South Korea, and the United States. In: Mason, K.O., Tsuya, N.O., Choe, M.K. (Eds.),

The Changing Family in Comparative Perspective: Asia and the United States. East–West Center, Honolulu, pp. 83–104.

Vanier Institute of the Family. (2004). Profiling Canada’s families III. Ottawa.

Weiss, Y., & Willis, R. J. (1997). Match quality, new information, and marital dissolution. *Journal of Labor Economics*, 15, S293–S329.

Wolfers, J. (2010), How marriage survives, *The New York Times*, 12 October.